

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 10 88 tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10 CCP 10 8500 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt.

M. Chaudet ou l'évolution d'une pensée

Depuis quelque temps, l'ancien conseiller fédéral Paul Chaudet collabore à la « Feuille d'Avis de Lausanne ». En soi, le phénomène n'a rien d'exceptionnel. Nombreux ont été et sont encore les hauts magistrats qui expriment leur opinion dans le tentaculaire journal vaudois. En revanche, ce qui sort de l'ordinaire, c'est l'évolution politique de M. Chaudet. Jusqu'à ce qu'il quitte le Conseil fédéral, il semblait qu'on pouvait le situer tout à la droite du Parti radical suisse et, sur le plan romand, il paraissait graviter autour du pôle opposé à celui de M. Chevallaz. Les apparences étaient-elles trompeuses? Vraisemblablement pas. Libérée des charges du pouvoir, la personnalité de M. Chaudet semble simplement s'être infléchie et sa démarche de pensée a pris d'autres voies que jusqu'ici.

Si, après sa démission, M. Chaudet ne jouait plus de rôle politique, cette modification de son mode de pensée ne vaudrait pas de longs commentaires, mais il se trouve justement que M. Chaudet demeure au premier plan de la scène politique radicale vaudoise et romande. Dans la lutte de clans qui la caractérise actuellement, il semble même s'imposer comme l'un des deux ou trois protagonistes non seulement à cause des appuis dont il dispose, mais surtout en raison d'une fermeté de pensée qui, si elle a pu confiner parfois à l'obstination, n'en est pas

moins, à tout prendre, une qualité chez un homme politique. Et cette qualité pourrait d'autant plus servir M. Chaudet qu'elle n'est pas la vertu principale de ses adversaires dans son propre parti.

Quoi qu'il en soit, dans un article que nous avons déjà remarqué (20 avril 1970), M. Chaudet, qui, précédemment, s'était toujours montré un adversaire convaincu de la participation socialiste au gouvernement, écrivait, après avoir rappelé honnêtement son attitude antérieure: « Peut-être verra-t-on se dégager peu à peu des imbrications actuelles une nouvelle majorité forgée dans l'exercice d'un pouvoir qui ne pourra se satisfaire à la longue d'un manque de soutien politique! Il me paraît que la valeur des personnalités engagées au service du pays comptera un jour davantage que leur appartenance à une « fraction » — quelle qu'elle soit — dont la raison d'être aura perdu de son poids. »

Certes, ce ne sont pas encore là des vues socialistes, mais on aurait tort de sous-estimer le cheminement de la pensée de M. Chaudet, car cet itinéraire, d'autres aussi, parmi les principaux rédacteurs de la « Feuille d'Avis de Lausanne » comme parmi les notables radicaux, semblent l'emprunter.

Mais ce n'est pas uniquement dans le domaine de la participation qu'on remarque un changement dans les opinions de M. Chaudet. Lui qui était parti de milieux très proches de la Ligue vaudoise, sinon de cette ligue même, dont le nationalisme — si nous n'avions une certaine prédilection pour l'euphémisme, nous pourrions même parler de chauvinisme — ne voilà-t-il pas qu'il écrit au lendemain de l'initiative Schwarzenbach: « Je crois que nous devons considérer la situation de notre pays dans son contexte européen, voire mondial. »

« Le malaise que ressentent beaucoup de nos concitoyens n'est que le reflet d'un état de choses plus général

à l'influence duquel il serait vain de vouloir échapper. L'instinct de défense qui se manifeste dans un courant de nationalisme ne constitue à cet égard qu'une réaction passive et sclérosante pour la vie nationale... »

Et l'ancien conseiller fédéral de conclure:

« ... le moment n'est pas venu de fermer nos frontières à ce que nous appelons « les influences étrangères » pour pratiquer une politique de conservatisme au nom d'une intégrité à sauvegarder. Nous serions bien malades d'en être là. La force et la valeur de nos institutions s'éprouveront, au contraire, dans la pratique d'une politique d'échanges économiques et culturels largement ouverte. L'expérience acquise par une démocratie qui s'est forgée au cours des siècles doit nous permettre de nous élever à cette nouvelle dimension. »

L'internationalisme que prône M. Chaudet ne paraît pas, on le voit, être excessivement éloigné de celui de la gauche démocratique. Il en diffère — le contexte le prouve — par l'accent qu'il met avant tout sur les relations économiques. Mais, en dépit de ce qui nous sépare, nous préférons cet internationalisme à l'attentisme si cher à certains autres leaders radicaux et dont M. Freymond se faisait récemment l'écho lors d'une conférence de l'OSEC à Lausanne.

En conclusion, si nous nous sommes attachés à cette évolution de la pensée de M. Chaudet, c'est que nous estimons qu'elle pourrait modifier, peu à peu, le centre de gravité de la politique radicale vaudoise ou même romande. Assurément, il aurait fallu citer, pour être complet, d'autres passages où nous étions en net désaccord. Il n'en reste pas moins que le fait que cet ancien magistrat s'éloigne d'une position qui paraissait complètement figée doit être suivi de très près.

Willy Brandt.

Inondations un peu partout...



En diverses régions de Suisse, notamment dans le centre du pays et le long du Rhin, d'importantes surfaces cultivées, des routes et des caves sont inondées à la suite d'une des crues les plus importantes que l'on ait connues, provoquée par les orages et la fonte des neiges. Notre photo a été prise près de Stansstad (NW).

Avions militaires: Pas qu'une question de moyens

Le Corsair coûterait 1,6 milliard, mais le Corsair est le meilleur, et d'ailleurs le Jaguar ou le Milan ne coûteraient pas moins; pareille dépense dépasse-t-elle les possibilités financières d'un petit Etat? Il appartiendra au Conseil fédéral de prendre ses responsabilités sur ce point. Tel est, en substance, ce qu'a dit, hier, M. Gnaegi au Conseil national, à propos de cette fameuse affaire d'acquisition d'avions militaires. Il a ajouté que le gouvernement ne se prononcerait que dans une année. Ça nous laisse encore le temps d'assister à une chaude bagarre, en même temps qu'à une hausse probable des prix... M. Gnaegi, on le voit, ne s'avoue pas vaincu. Pourtant un postulat Schurmann (ccs-SO) demandant que le choix soit permis au Parlement, y compris l'éventuel Saab, a été accepté.

Ce qu'il serait peut-être utile de préciser, c'est que dans toute l'histoire le problème primordial n'est pas celui des moyens financiers. C'est celui de l'utilisation de ces moyens en regard de notre conception de la défense nationale et, au-delà, celui de cette

conception elle-même. Plus que la question: « La Suisse est-elle en mesure de s'offrir soixante Corsair pour 1,6 milliard de francs? » c'est la question « La Suisse a-t-elle vraiment besoin de soixante Corsair ou le 1,6 milliard ne pourrait-il pas être plus utilement consacré à autre chose, même dans le cadre de la défense nationale? ».

Car en effet, une conception de la défense nationale a été définie par le gouvernement, pour la dernière fois, en 1966. Cette conception de 1966 marquait un « recul » par rapport à la précédente, qui datait de 1960: on ne mettait plus, officiellement, l'accent sur la défense de l'intégrité territoriale, mais bien davantage sur la survie et la défense d'une portion maximum du territoire. Cette évolution réaliste allait dans le sens de l'opinion de plus en plus claire de la population selon laquelle une armée ne pouvant espérer, dans les conditions actuelles, se hisser au niveau technique de n'importe quelle armée ennemie, la défense nationale ne pouvait avoir de sens que si elle était axée sur le souci de survie de la population, et non plus sur celui d'une défense des frontières.

Au regard de la situation, cette évidence s'impose avec toujours plus d'acuité. Mais dans les milieux dirigeants de l'armée suisse, on marque un retour à des conceptions de « grandeur » militaire, dont l'affaire du Corsair n'est qu'une illustration parmi d'autres. Des esprits sclérosés se cramponnent à une vue irréaliste des choses et s'efforcent de maintenir notre pays dans une course à la technologie combattive ruineuse et vaine. Et quand M. Gnaegi marche dans cette foulée, nous maintenons qu'il contrevient non seulement au simple bon sens, mais aux options générales même définies par le gouvernement.

Nous avons les moyens, pensons-nous, d'investir 1,6 milliard de francs dans la défense de notre population. Mais pas de l'investir dans une utopie. Il nous paraît temps de cesser d'entretenir la légende d'une possibilité de « force de frappe » helvétique et d'opérer sérieusement une reconversion de notre conception de la défense nationale. Dans le sens d'une primauté de la protection civile; dans le sens d'une orientation vers la résistance passive et active; dans le sens, surtout, d'une défense préventive par des efforts de suppression des causes de conflit, notamment en introduisant, parallèlement à une instruction militaire axée sur les principes de la guérilla, un service de coopération technique avec le tiers monde reconnu égal au service militaire.

Dans ce sens-là, on investirait beaucoup plus utilement 1600 millions de francs que dans quelques dizaines d'avions dont la seule influence serait de perpétuer une grotesque illusion. Michel-H. KREBS.

A PROPOS...

Dans la « Nation » réjouissant article de M^e Manuel qui s'en prend à ce que j'écrivais ici même à propos de « L'actualité politique à l'école: sujet tabou » et au sujet de dissertation que j'ai proposé à mes élèves: « L'obsécrité, ce n'est pas une femme nue qui montre son pubis, mais un général qui exhibe la médaille qu'il a gagnée au Vietnam ».

Et d'écrire:

« Je vois une douce fille aux longs cheveux clairs. Elle a dix-sept ans, un vélomoteur Ciao et un petit minet gentil, de son âge, aux cheveux pas tout à fait longs, doux et tendre comme elle... »

Charmante enfant! Encore trois ans, et, son brevet d'institutrice en poche, elle fera les délices de tel ou tel ami de M^e Manuel, qui ne manquera pas de raconter ses ébats avec la mignonne, sur les hauts de Suchy ou dans les chambres d'hôtel d'Yverdon, en un long récit détaillé que Bertil Galland éditera au Livre du Mois, sur un vélin offset, reliure similicuir, pour la délectation d'amateurs éclairés. Mais continuons notre lecture:

« La fille mordille son crayon d'une petite langue rapide... »

On a du goût pour les langues rapides, à la « Nation ». Où donc ai-je lu: « Merde je l'ai embrassée, pour la première fois j'ai senti sa langue rapide chercher la mienne... », etc. ?

« Et puis, zut, rend ta feuille, laisse ces vieux à leurs miasmes et viens à la fontaine. L'eau est froide et claire. »

A dire vrai, il conviendrait d'écrire: rends r-e-n-d-s, mais M^e Manuel a sans doute ses raisons, basées sur l'ordre et sur la tradition, pour préférer r-e-n-d...

Voici quelque temps, M^e Bolomey demandait dans cette même « Nation » ce que nous pouvons bien enseigner à nos élèves. L'orthographe, mon bon maître, l'orthographe... Hélas, comme il appert, quelquefois sans succès.

Jeanlouis CORNUZ.

CEE et Suisse: Les contacts préliminaires se multiplient

M. Joseph Luns, ministre néerlandais des Affaires étrangères, est arrivé mardi matin à Berne pour une courte visite officielle sur l'invitation du président de la Confédération, H.-P. Tschudi. Une séance d'une heure et demie au Palais fédéral a été consacrée aux problèmes internationaux actuels et notamment à la question de l'élargissement de la CEE. Les conseillers fédéraux P. Graber, chef du Département politique fédéral, et E. Brugger, chef du Département de l'économie publique, étaient présents à cette séance.

A la suite des discussions, M. Luns

a fait une visite de courtoisie au président de la Confédération. Le Conseil fédéral, représenté par le président de la Confédération et les conseillers fédéraux Graber et Brugger, a ensuite offert un déjeuner à son hôte à la Maison de Watteville.

D'autre part, au cours d'une brève conférence de presse, M. Luns a fait savoir qu'il avait invité le conseiller fédéral Graber à se rendre à La Haye. « Nous avons eu, a dit M. Luns, un échange de vues très poussé sur les problèmes que le Marché commun

pose à la Suisse. Nous sommes parvenus à une large concordance de vues et il a été convenu de rester en liaison étroite dans les mois à venir. »

En réponse à une question, M. Luns a estimé qu'il est prématuré de dire si la Suisse neutre pourrait un jour devenir membre à part entière de la CEE. « Mais une étroite collaboration est certainement possible. » Le ministre néerlandais des Affaires étrangères a quitté Berne vers 16 h.

Notre photo: P. Graber (à gauche) accueillant M. Luns.



Chose promise, chose due...

L'industrie hôtelière crie au meurtre: le Conseil fédéral vient de décider de lui appliquer aussi le blocage de l'admission des saisonniers, décrété le 8 juin 1970 pour l'ensemble des autres branches économiques. Un petit contingent de deux mille saisonniers reste disponible « au compte-gouttes » pour les cas exceptionnels. Evidemment, c'est dur. Mais une promesse est une promesse, et le Conseil fédéral avait promis des mesures au moment de l'initiative Schwarzenbach. Si maintenant il se déjouait, si l'on ne voulait pas subir les inconvénients d'une limitation raisonnable, alors il ne fait aucun doute que les 550 000 oui du 7 juin reviendraient plus nombreux encore se manifester. Il n'y a plus qu'à choisir entre deux maux!

GENÈVE

A travers la presse

LOGEMENT. — La dernière assemblée des délégués du Parti radical a débattu de l'initiative sur le droit au logement. Le « Genevois » écrit à ce propos :

Finalement, le Parti radical s'est rallié en faveur du texte proposé et a décidé de soutenir l'initiative ; il déposera donc, le moment venu, un bulletin portant un « oui » en chancellerie. Il est nécessaire de souligner brièvement les raisons qui ont conduit nos délégués à adopter cette position. Ils ont estimé que notre parti, toujours soucieux des questions sociales en général, et des problèmes

de logement en particulier, ne pouvait se dissocier d'une initiative partant d'une idée généreuse. Ils ont constaté pour le surplus qu'une union avec nos amis des cantons romands dans ce domaine s'imposait. Le Parti radical, toutefois, tient à déclarer qu'il considère l'acceptation de ce texte comme un départ seulement, et qu'il doit en résulter un effort accru de construction, notamment pour les classes moyennes.

On se félicitera de cette sagesse, dont on espère qu'elle n'est pas que préélectorale.

S. ALÈVE.

La circulation au pont du Mont-Blanc

Le 20 janvier 1970, Christian Grobet (soc.) alors encore conseiller municipal avait posé au Conseil administratif de la ville la question suivante concernant la circulation sur le pont du Mont-Blanc :

La circulation se présente sur quatre files à l'extrémité de la rue du Mont-Blanc avant d'aborder le pont du même nom où elle ne se présente alors plus que sur trois files. Cette situation occasionne de notables dangers d'accrochages de véhicules pris en « sandwich ».

Des mesures peuvent-elles être prises pour remédier à cette situation, notamment en apposant des lignes de présélection sur le carrefour précédant immédiatement le pont du Mont-Blanc, afin que la circulation se présente à cet endroit déjà sur trois files ?

Le Conseil d'Etat vient de répondre comme suit à cette question :

Les marquages ayant été refaits avec les corrections qui s'imposaient sur la rue du Mont-Blanc, nous pouvons vous donner les précisions suivantes :

— en réalité, les voies de circulation à disposition des usagers descendant la rue du Mont-Blanc sont au nombre de trois comme sur le

pont. Il n'y a donc pas de « cisaillement » entre les files de véhicules à cet endroit ;

— les chauffeurs des autobus qui ne disposent plus de couloir réservé sur le pont du Mont-Blanc, doivent s'intégrer avec prudence dans la circulation générale, bien qu'il incombe aux autres conducteurs de faciliter « le plus possible le départ aux véhicules des transports publics quittant un arrêt au bord droit de la chaussée » (article 17, alinéa 5 OCR).

Nous pensons que c'est cette situation qui a poussé M. Grobet à poser la question rappelée ci-dessus.

Le président du CICR en URSS

Sur l'invitation de l'Alliance des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'URSS, le président du Comité international de la Croix-Rouge a quitté Genève le 22 juin pour un séjour d'une semaine en Union soviétique.

M. Marcel-A. Naville est accompagné de M. Melchior Borsinger, délégué général du CICR pour l'Europe.

Cela est arrivé

● Pour préparer les élections communales du printemps prochain et les élections fédérales de l'automne 1971, le Parti radical s'est donné un secrétaire général à plein temps, M. R. Zanone, qui assumera, en même temps, la charge de rédacteur en chef du « Genevois ». S'étant occupé pendant 19 ans de classes d'enfants difficiles, M. Zanone fera certainement merveille au secrétariat du Parti radical.

● Le Mouvement de la semaine genevoise de la paix a publié, à son tour, un communiqué au sujet de la venue en Suisse du premier ministre sud-africain. Il y déclare notamment :

« Toute politique d'apartheid, en Afrique australe ou ailleurs, sur la base de critères économiques, raciaux, culturels ou autres, est directement ou indirectement une porte ouverte à la guerre. Il convient de le rappeler. »

● L'Association genevoise des assistants sociaux diplômés a décidé d'appuyer la campagne en faveur de l'initiative pour le droit au logement. D'autre part, elle a décidé d'adhérer à l'Association suisse de la profession (ASAS), qui compte 2000 membres, dès janvier 1971.

Nouveau guichet téléphone, télégraphe et télex

Une des plus grandes et plus modernes stations publiques de Suisse sera ouverte aux usagers des services des télécommunications, lundi 29 juin 1970.

Ce nouveau guichet est situé au rez-de-chaussée de l'aile sud de l'Hôtel des Postes, 18, rue du Mont-Blanc, et sera accessible par l'escalier côté lac. Il comprend l'équipement suivant :

15 cabines téléphoniques desservies manuellement, 10 cabines téléphoniques à prépaiement, 1 cabine équipée d'un téléscripateur relié au réseau télex mondial, 1 cabine mixte téléphone-téléphoto permettant aux reporters photographes de brancher leur béliographe pour la transmission des images.

Avec ses 27 cabines, ses trois guichets pour la consignation des télégrammes et la commande de communications téléphoniques, ainsi que son hall spacieux, cette station publique permettra de décharger l'actuel guichet téléphone-télégraphe de la gare de Cornavin actuellement très fréquenté.

Elle est appelée à remplacer l'ancien guichet T. T. de l'Hôtel des Postes situé dans le hall des cases postales, qui était en service depuis 1940.

Les heures d'ouverture de ce nouveau guichet seront, les suivantes : Lundi au vendredi, 7 h. 30 à 21 h. 30 sans interruption ; samedi, 7 h. 30 à 11 h. ; dimanche, fermé.

Aux abonnés de l'édition Vaud-Genève

Dans le courant de la semaine nous encarterons les bulletins de versement destinés au paiement de l'abonnement du 3^e trimestre 1970.

Nous remercions tous ceux qui ont déjà fait le nécessaire et comptons sur la ponctualité de chacun. Nous vous adressons nos cordiales salutations.

« Le Peuple-La Sentinelle » administration

Un beau bouquet !

Dites-le avec des fleurs ! Si ce n'est pas un bouquet de fleurs qui vous est offert le 4 juillet, la Loterie romande vous prépare, pour son tirage, un bouquet de lots. En achetant votre billet, vous pouvez espérer gagner l'un des 30 000 lots, dont celui de 100 000 fr. Vous êtes certain aussi d'aider ceux qui en ont besoin, car le bénéfice intégral de la Loterie romande est destiné aux institutions d'entraide et d'utilité publique romandes. C'est plus de 60 millions de francs qui sont ainsi allés aux institutions de chez nous. Aidez-nous, vous nous permettrez de mieux les soutenir et vous pourrez, de plus, tenter votre chance.

Mémento genevois

PROMENADE DU LAC (Jardin anglais) : 20.45, Albert Nicholas avec le Old School Band (en cas de mauvais temps : Théâtre de la Maison des jeunes, rue du Temple 5, à 21.15).
PROMENADE DES BASTIONS : 20.45, Fanfare municipale de Plainpalais.

Pour la réalisation rapide de logements à loyers abordables

La Commission des finances de l'administration municipale de la ville de Genève demande que le Conseil administratif joue, plus que jamais, son rôle de promoteur et de constructeur au sujet des logements. Elle est persuadée que le Conseil administratif détient actuellement tous les moyens pour intensifier la construction de logements pour les quatre ou cinq années à venir, après quoi la grande opération de restructuration du quartier des Grottes — derrière la gare de Cornavin — commencera à porter ses fruits et permettra la réalisation de plusieurs milliers de logements.

La commission demande au Conseil municipal de voter, dans sa prochaine séance, la résolution suivante, présentée par deux conseillers :

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier, de promouvoir et d'encourager la réalisation rapide de logements à loyers abordables dont le nombre devrait être au minimum de 600 par an.

A L'INSTITUT NATIONAL GENEVOIS

Une quinzaine de l'informatique

Dans le cadre de l'activité de la section de l'industrie, du commerce et de l'agriculture de l'Institut national genevois, il est prévu une Quinzaine de l'informatique qui se déroulera du 26 octobre au 8 novembre 1970.

Elle comprendra toute une série de manifestations : exposition, conférences, colloques et visites d'entreprises.

Cette quinzaine permettra d'une part aux exposants de montrer au public le stade actuel de l'informatique et d'autre part aux spécialistes et aux profanes de se familiariser avec les problèmes découlant de l'emploi des ordinateurs dans les différents domaines où ils sont utilisés actuellement.

Promotions

A l'occasion de la fête des promotions des écoles enfantines et primaires, la promenade des Bastions sera fermée le jeudi 25 juin et le dimanche 28 juin après midi. Le jeudi, on accèdera à la Bibliothèque publique et universitaire par l'Université. La Salle Lullin sera fermée en raison de ces manifestations.



HABILLENZ-VOUS ÉLÉGANT SPORTIF, PRATIQUE, CHEZ
NOUVELLE ADRESSE
17, rue DANCET
Téléphone 24 52 02
(Facilités de parking)

TAILLEUR ET CONFECTION

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENEVE

Coopérative habitation Lancy/Onex. — Mercredi 24 juin, à 20 h. 30, au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy.

Caucus de la fraction municipale de la ville de Genève. — Lundi 29 juin, à 20 h. 30, au secrétariat.

CANTON DE VAUD

VEVEY : Assemblée de section. — Mercredi 24 juin, à l'Hôtel Touring, à 20 h. 30. A l'ordre du jour : étude de la création d'un Cercle ouvrier veveysan ; congrès du PSS, étude des propositions ; fête de la bière.

MONTREUX : Assemblée générale mensuelle du parti. — Le vendredi 26 juin, au Café de la Couronne, à 20 h. 15. A l'ordre du jour : Communications du comité et travaux du Grand Conseil (dernière session), par les camarades Schneider et Veillon.

PULLY : Assemblée du groupe du Conseil communal. — Lundi 29 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

VEVEY : FÊTE DE LA BIÈRE.

Notre prochaine Fête de la bière est fixée aux 11, 12 et 13 septembre, aux Galeries du Rivage, à Vevey. Afin d'assurer le plein succès de notre manifestation, nous avons besoin, comme l'an passé, de la bonne volonté de tous les camarades. Aussi, les organisateurs comptent sur la gentillesse des membres du parti et les prient de bien vouloir leur adresser leur inscription.

MOUDON : Sortie pique-nique du Parti socialiste. — La broche aura lieu comme d'habitude et par n'importe quel temps, dimanche 28 juin, au refuge de Beaugard-sur-Moudon. Jeux, ambiance, buvette. Le potage et l'agneau rôti sont offerts gratuitement à ceux qui prennent la précaution de s'inscrire auprès de J.-P. Petitmermet, Château 34, 1510 Moudon. Apportez tasses, services et assiettes et le reste du pique-nique. Service de voitures, toutes les demi-heures, dès 9 h. jusqu'à 12 h., départ : place du Marché.

PROGRAMMES

RADIO

Mercredi 24 juin 1970
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «La Chartreuse de Parme», feuilleton. 16.15 Collections jeunesse. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Lettres françaises. 18.30 Micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation nationale. 19.35 Magazine 1970. 20.00 Disc-o-matic. 20.20 Ce soir nous écouterons. 20.30 Orch. de la Suisse romande. 22.40 Inf. 22.45 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Vivre ensemble sur la planète. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Edition spéciale 22.00 Europe-jazz 22.30 Structures.

BEROMUNSTER. — Inf à 16.00, 23.25. 16.05 La révolution des guitares. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Divertissement appenzellois. 20.15 Soirée pop. 21.45 La vallée du Rhin en 1766. 22.15 Inf. 22.30 Rythmes et blues. 23.30 Divertissement musical.

Judi 25 juin 1970
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'or! 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous! 9.00 Inf. 9.05 Clief des chants. 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Car net de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 10.00 Pages de Brahms. 10.15 Radioscolaire. 10.40

Pages de Brahms. 11.00 Université internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midimus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concerto. 9.00 Kaléidoscope viennois. 10.05 Symphonie. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Pages de Brahms. 11.05 Pour votre plaisir. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous. 14.00 Cours de maintien. 14.30 Mus. d'Indonésie. 15.05 Album aux disques.

TV ROMANDE

Mercredi 24 juin 1970
16.55 Cinq à six des jeunes. 18.30 Bulletin. 18.35 Pop hot. 18.55 Trois petits tours. 19.00 «Comment ne pas épouser un Milliardaire», feuilleton. 19.35 Bonsor. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 Une Française en Irlande. 21.05 Jeux sans frontières. 22.35 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Mercredi 24 juin 1970
1^{re} chaîne. — 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Pour les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Allô police. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.24 Les Shadoks. 20.30 Sacha show. 21.20 Les femmes aussi. 22.15 Année Beethoven. 23.05 2^e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. Téléjournal. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 Dossiers de l'écran - «Diane de Poitiers», film - Débat.

Judi 25 juin 1970
1^{re} chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 15.45 Pour les jeunes.

2^e chaîne. — 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.10 Flipper le dauphin.



LE SERVICE DES LOISIRS
du Département de l'instruction publique
organise des

COURS DE NATATION POUR ENFANTS de 10 à 15 ans
(pour débutants)

A) DU LUNDI 29 JUIN AU VENDREDI 17 JUILLET 1970,
de 8 h. 15 à 10 h. 15

PISCINE DE CAROUGE Responsable: M. RAMSEIER
PISCINE DE VERNIER Responsable: M. MONNIER
PISCINE DES AILES Responsable: M. WOJCIK

Inscriptions aux caisses des piscines
Abonnement pour 10 entrées: Fr. 3.—

B) DU LUNDI 10 AOUT AU VENDREDI 28 AOUT 1970
Mêmes lieux et mêmes horaires que ci-dessus

Renseignements:
Service des loisirs, boulevard Saint-Georges 36, tél. 26 13 87

OFFRES D'EMPLOI

La Clinique psychiatrique de Bel-Air à Genève

cherche pour le Centre psycho-social universitaire, boulevard Saint-Georges 16-18, à Genève

UNE ASSISTANTE SOCIALE

à plein temps ou à mi-temps.

Nous offrons un travail intéressant et varié.

Bonnes conditions de salaire. Caisses de retraite et de maladie.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées avant le 4 juillet 1970 au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

La Chaux-de-Fonds

L'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds a élaboré un plan d'action

MM. R. Châtelain, président, F. Berger, directeur de l'ADC, et J.-M. Nussbaum, qui dirige le Service d'information des Montagnes neuchâtelaises devenu Service d'information du Jura neuchâtelais, ont organisé une réunion de presse, lundi matin. Ils tenaient à nous renseigner sur les diverses activités de leurs services, sur leurs projets, sur leurs espoirs, et aussi sur certaines craintes qui les préoccupent, avant l'assemblée générale de l'ADC, qui se déroule ce soir.

Deux grands problèmes se posent en effet, alors que depuis six mois, l'ADC a pignon sur rue. Elle dispose d'un directeur et d'une secrétaire en permanence, il lui suffit donc d'éditer un dépliant pour en arriver à utiliser ses ressources annuelles. Le budget de 90 000 fr. dont les autorités communales garantissent le paiement du 50 %, alors que les autres 50 % ne sont pas entièrement couverts par l'ADC, qui n'a pour ressources que le produit des taxes de séjours, celui provenant de tâches qui lui sont confiées, et de cotisations. Il faut donc trouver une solution à ce premier obstacle. Pour faire un travail efficace, le directeur, M. F. Berger, malgré son dévouement, doit être solidement secondé, par le comité de l'ADC, ce qui est un fait, mais également par trois commissions dont la formation définitive dépend du recrutement des bonnes volontés nécessaires. Ce deuxième obstacle, l'ADC espère franchir dans un avenir immédiat. M. Châtelain précise qu'une propagande uniquement axée sur la ville est inconcevable, et qu'il est nécessaire de l'étendre à toute la région. Il faut donc travailler en collaboration avec l'ONT, Pro Jura et les autres offices touristiques de ce coin de pays, avec l'ADEN, l'ADL, et toutes les associations de développement des villes et des villages du canton.

Quels services offre le bureau permanent de l'ADC, avenue Léopold-Robert 84 ?

Distribution de cartes et prospectus de la région et de la Suisse; organisation du logement pour des congrès ou des réunions; aide soutenue aux organisateurs de congrès ou de manifestations; mise à disposition de clichés pour l'impression d'une plaquette ou d'un programme; mise à disposition de matériel d'exposition; service du logement pour touristes de passage; renseignements généraux sur la ville et la région (musées, installations sportives, bureaux communaux et cantonaux, lieu des manifestations et location, etc); coordination des manifestations culturelles ou sportives (en étroite collaboration avec le SIMN); administration générale du pool d'aviation Jurazur.

Projets à court et à moyen terme

Créer un nouveau dépliant situant notre cité au cœur du Jura neuchâtelais; créer une liste des hôtels et des restaurants de la région; créer un matériel d'exposition pour stands et vitrines; créer des arrangements à forfait pour nos hôtes pour un et plusieurs jours; trouver de nouveaux congrès et des assemblées fédérales ou régionales; encourager les hôteliers et les restaurateurs à perfectionner leur équipement; encourager le sport équestre et la création de pistes pour cavaliers; créer des relais équestres; promouvoir le ski de tourisme en soutenant les efforts faits dans notre région et aux Franches-Montagnes; trouver des centres d'hébergement pour amener des « classes de neige », voire des « classe de nature »; renseigner notre population sur les beautés du Jura et inciter nos concitoyens à les découvrir et à les faire connaître; inciter notre population à devenir notre premier et notre meilleur agent de publicité; inciter nos sociétés à renseigner à temps l'ADC et le Ser-

Aux abonnés de l'édition Jura-Neuchâtel

Dans le courant de la semaine, nous encarterons les bulletins de versement destinés au paiement de l'abonnement du troisième trimestre de 1970.

Nous remercions tous ceux qui ont déjà fait le nécessaire et comptons sur la ponctualité de chacun. Nous vous adressons nos cordiales salutations.

LE PEUPLE - LA SENTINELLE
Administration

vice d'information du Jura neuchâtelais (SIMN) sur leurs projets de manifestations afin d'éviter des chevauchements de date et permettre une publicité rationnelle; inciter nos industriels, nos sociétés, nos commerçants, nos associations et chaque Chaux-de-Fonnier à devenir membre de l'ADC; coopérer activement à faire connaître le pool d'aviation Jurazur.

Collaboration de la population

Pour permettre de répondre favorablement aux nombreuses demandes de location émanant de touristes étrangers et suisses, l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds se propose de créer une centrale de location de chalets, d'appartements, de dortoirs, etc., en ville ou aux environs.

Si vous êtes intéressé à louer votre chalet ou votre appartement durant une certaine période, demandez une formule d'inscription ou téléphonez au bureau de l'ADC, Léopold-Robert 84, tél. 3.36.10, où tous les renseignements complémentaires vous seront donnés.

Il est de toute urgence qu'une série de chalets ou d'appartements puisse être offerte aux touristes qui viendraient volontiers dans notre région pour bénéficier de notre superbe automne, de nos nombreuses pistes de ski touristiques en hiver ou de notre calme estival.

Espérons que, ce soir, l'ADC trouvera les collaborateurs nécessaires à la formation des trois commissions projetées. E. M.

VERS LA 30^e FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE. — L'Union des sociétés de gymnastique de notre ville a été chargée de l'organisation de la 30^e Fête cantonale neuchâtelaise de gymnastique. Cette importante manifestation aura lieu, les 18, 19 et 20 juin 1971. Maurice Payot, président de la ville, a accepté la présidence du Comité d'organisation. Les dirigeants de l'Association cantonale neuchâtelaise de gymnastique ont tenu une importante séance, le jeudi 18 juin 1970, à La Chaux-de-Fonds, et se sont déclarés satisfaits du bon départ de l'organisation.

CARNET DU JOUR

Cinéma
RITZ: 20.30, «Atout Cœur à Tokyo pour OSS 117»
CORSO: 20.30, «Le Pacha»
EDEN: 20.30, «Ringo le Vengeur»
PLAZA: 20.30, «Alfred le Grand, Vainqueur des Vikings»
SCALA: 20.30, «La Vallée de Gwangi»
Divers
MUSÉE D'HORLOGERIE: chaque jour, de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.
Pharmacie d'office
Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72 (Dès 21.00, appeler le No 11.)

LE CIRQUE KNIE ARRIVE!

De jeudi à dimanche, le Cirque Knie, fidèle au rendez-vous annuel, sera à nouveau dans nos murs, pour la plus grande joie de ses multiples amis de tout âge. On nous y promet, une nouvelle fois, un spectacle d'une grande qualité et d'une grande diversité. C'est ainsi que l'on relève au programme, entre autres, un rendez-vous dans l'arène entre le rhinocéros Ceylea et la girafe Lucky, un match de chiens footballeurs, de clowns acrobates du Far West, un extraordinaire numéro de haute voltige, un autre de funambulisme (double saut périlleux sur la corde raide, cela vous dit quelque chose?), une stupéfiante femme serpent, un jongleur hors classe, sans parler des numéros de dressage des Knie — cette année, la sixième génération s'y met à son tour avec Franco Knie, 16 ans — dont on sait qu'ils sont l'une des valeurs sûres de notre cirque national. Enfin, la fierté nationale oblige à mentionner Dimitri, le clown suisse d'Ascona, qui tiendra son premier grand rôle dans un cirque. Il y en aura donc pour tous les goûts cette année, au cours des six ou sept représentations que Knie donnera entre le 25 et le 28 juin. Mais cette féerie qui se déroulera sous nos yeux fait souvent oublier l'organisation impressionnante que suppose un cirque de cette importance, et dont il vaut la peine ici d'approcher la réalité.

La cinquante-deuxième tournée du Cirque Knie s'étend cette année sur 261 jours (avec 9 jours de relâche seulement). Dans 60 localités de l'ensemble de la Suisse, l'entreprise donne 392 représentations: 251 en soirée et 141 en matinée. Logés dans les 100 roulottes du cirque et dans les 60 ca-

Fête cantonale de la Croix-Bleue

La Fête cantonale de la Croix-Bleue neuchâtelaise sera célébrée le 28 juin dans le cadre des paroisses de l'Eglise réformée de Fontainemelon et de Cernier. Cette journée, que préparent activement la fanfare et les sections du Val-de-Ruz, s'ouvrira par la célébration de deux cultes de fête dans les temples des deux villages. Puis, dans les rues, défilera un cortège conduit par les cinq corps de musique de la Croix-Bleue neuchâtelaise. L'après-midi, dans la halle de Fontainemelon, après quelques instants de loisirs organisés par la Jeune Croix-Bleue, s'ouvrira une grande rencontre cantonale au cours de laquelle prendront la parole plusieurs orateurs et se feront entendre quelques fanfares. A 16 h. 30, le président cantonal clôturera cette journée sur la place du village de Fontainemelon et les fanfares joueront quelques morceaux d'ensemble.

Toute la population est invitée à participer aux diverses manifestations de cette journée à laquelle se sont déjà annoncés une septantaine de membres de la Croix-Bleue française.

ISSUE FATALE. — M. Raymond Beaud, qui avait eu sa route coupée par une camionnette, alors qu'il circulait lundi après midi sur une moto légère, sur la rue des Armes-Réunies, est décédé des suites de la collision dans laquelle il avait été grièvement blessé.

Le Locle

PROCHAIN CONSEIL GÉNÉRAL. — Le Conseil général se réunira, le jeudi 2 juillet, à 19 h. 45, à l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une naturalisation;
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la modification du règlement communal pour la police et la location des places de marché;
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain pour la construction d'une station transformatrice;
- Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'un emprunt auprès de la Caisse de pensions des magistrats et fonctionnaires de l'Etat;
- Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant les demandes de crédits suivantes:
 - pour la réfection du carrefour Klaus;
 - pour l'installation du chauffage général dans l'immeuble Jeanneret 31-33;
 - pour la mise sous terre des lignes d'alimentation 60 kV.

MÉMENTO LOCIOS
CINÉMA LUX: 20.30, «Les Fiancées en Folie»
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative (dès 21.00, le No 17 renseigne).

ravanes, 250 employés et artistes de vingt nations, ainsi que 350 animaux, parcourant à bord de deux trains spéciaux des CFF ou sur les routes environ 4000 km.

Les besoins du plus grand zoo ambulante en 1970 sont impressionnants. En voici une idée: foin, 150 000 kg.; paille, 200 000 kg.; avoine entière, 25 000 kg.; avoine pilée, 25 000 kg.; son, 15 000 kg.; viande, 30 000 kg.; raves, 7000 kg.; salade 2600 kg.; arachides, 1300 kg.; vitamines 8000 kg.; oranges, 2600 kg.; bananes, 5200 kg.; tomates, 2600 kg.; pommes 7800 kg.; fruits divers de saison, raisin, abricots, etc., 2600 kg.; pain, 6500 kg.; total, 491 200 kg.

La mise en place du manège dans 60 villes nécessite 850 m³ de sciure, ce qui représente une colonne de 200 camions environ. De nouvelles tribunes ont été montées cet hiver à Willisau. Les 4000 places de la tente sont ainsi équipées de dossiers, ce qui améliore le confort des spectateurs et permet à ceux-ci de mieux voir le programme. Une nouvelle installation d'éclairage a été également mise en service.

La tente a un diamètre de 46 m. La surface nécessitée par l'implantation, aux endroits assignés, du cirque avec son zoo ambulante et son parc de véhicules est d'environ 25 000 m².

Le coût de cette tournée pendant une saison dépasse six millions de francs, compte tenu des salaires, des frais de transport, des taxes diverses (un million pour les locations de places et les taxes sur les billets), de l'entretien des animaux et des frais importants de publicité et de propagande.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Neuchâtel: pour sortir d'une pénurie suraiguë, on va augmenter la rémunération du personnel communal!

C'est le titre d'un rapport du Conseil communal au Conseil général. Le rapport dit notamment: Les circonstances nous conduisent à vous saisir sans plus attendre d'un projet comportant une majoration transitoire des traitements et des salaires du personnel communal, majoration qui, pour être efficace, tant sur le plan matériel que du point de vue psychologique, devrait à notre avis pouvoir sortir ses effets dès le mois de juillet 1970. Le titre et le préambule de ce rapport ainsi que la façon de traiter les différents problèmes que le personnel demande de revoir depuis longtemps déjà donnent à penser que la situation se dégrade au sein de l'administration communale.

Il n'est pas exagéré de dire que le marché du travail nous est pratiquement fermé malgré la campagne d'annonces fort onéreuse que nous sommes contraints d'entreprendre. Au surplus, de nombreux éléments de qualité nous ont déjà quittés ou sont sur le point de le faire, tentés qu'ils sont par les offres alléchantes qui leur sont présentées de divers côtés. En effet, la fonction publique n'est plus compétitive. Or une revalorisation des traitements et des salaires facilitera le recrutement des collaborateurs qui nous sont indispensables et dont nous avons même un urgent besoin dans plusieurs secteurs importants.

Les revendications que les associations du personnel nous ont présentées sont particulièrement nombreuses:

- Introduction d'une échelle unique de traitement en lieu et place des cinq échelles actuelles, y compris celles du personnel soignant et du personnel de maison de l'hôpital; égalité de traitements des ouvriers et des employés qualifiés;
- diminution du nombre de catégories à l'intérieur des classes;
- extension de la rétribution au mérite au personnel ouvrier, mais pas aux agents du corps de police;
- institution d'une commission arbitrale à laquelle il pourrait être interjeté appel en cas de classement contesté;
- haute paie égale pour ouvriers et employés;
- accélération de l'acquisition de la haute paie, également pour le personnel soignant;
- réduction du nombre d'années pour l'acquisition de la prime de fidélité;
- augmentation de la quotité des traitements et de la haute paie;
- nouvelle classification des fonctions;
- incidences sur les traitements assurés auprès de la caisse de retraite.

Cette énumération qui n'est pas exhaustive démontre que l'étude entreprise devra être très approfondie et qu'elle sera conditionnée par de nombreuses incidences. Elle ne pourra pas être terminée au cours de ces prochaines semaines. Si nous sommes prêts à réaliser une étude aussi importante et à la faire avec la collaboration des associations du personnel nous ne devons pas perdre de vue la

situation présente du marché du travail qui nous oblige à agir rapidement si nous ne voulons pas qu'elle soit gravement compromise.

Une solution transitoire s'impose donc. Par l'effet des allocations, les traitements et les salaires sont cotés à 114% de leur quotité initiale de 1966. Nous vous demandons de les porter à 120%, la différence de 6% intervenant exclusivement à titre de revalorisation.

De l'avis des associations du personnel le taux de la majoration est trop faible, un montant minimum d'une certaine importance devrait être garanti à chaque membre du personnel, enfin la solution transitoire ne saurait faire obstacle à un effet rétroactif de la solution définitive fixé au 1^{er} juillet 1970.

Le Conseil communal présente au Conseil général le projet d'arrêté suivant:

Article premier. — Dès le 1^{er} juillet 1970, les traitements et les salaires mentionnés au chapitre II de l'arrêté du 6 mars 1966 fixant la rémunération du personnel communal et ceux visés à l'article 21 du même arrêté sont majorés de 20%.

Cette majoration englobe les allocations de renchérissement de 14% au total intervenues jusqu'au 30 juin 1970.

Article 2. — En aucun cas la part de la majoration qui excède les allocations de renchérissement définies à l'article premier ne devra être inférieure à 100 fr. par mois, à l'exception des catégories du personnel qui ont déjà bénéficié d'une même mesure depuis 1969 ou qui ont la qualité de surnuméraire non assimilé.

Le montant de 100 fr. par mois est réduit proportionnellement pour ceux des membres du personnel dont l'emploi dans l'administration n'intervient qu'à temps partiel.

Article 3. — Une allocation spéciale, déterminée selon les normes et les critères de l'article premier, est également accordée aux retraités.

NOMINATIONS. — Dans sa séance du 19 juin 1970, le Conseil d'Etat a nommé: le citoyen Friedrich-W. Fischbacher, domicilié à Neuchâtel, actuellement professeur extraordinaire à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, en qualité de professeur ordinaire à ladite faculté; le citoyen Maurice Payot, président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, en qualité de membre de la Commission de l'Office économique cantonal neuchâtelais, en remplacement de M. André Sandoz, démissionnaire.

VINGT-CINQ ANS AU SERVICE DE L'ÉTAT. — M^{me} Yvonne Chédel, commis au Laboratoire cantonal, Service du contrôle des denrées alimentaires, a célébré le 25^e anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du Département de l'intérieur.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

PROCHAIN CONSEIL GÉNÉRAL.

— Il est convoqué en séance ordinaire, le 25 juin, avec notamment à son ordre du jour: nomination d'un membre de la Commission de l'enseignement ménager, en remplacement de M^{me} Elisabeth Glauser, démissionnaire; nomination d'une commission pour réorganiser les services des œuvres sociales et de la police; passation des comptes des travaux « Champ-de-la-Pelle »; vote d'un crédit de 14 000 fr. pour l'aménagement d'une cuisine militaire dans les locaux annexes de la Maison du Peuple; vote d'un crédit de 28 000 fr. pour la construction de silos à sable au dépôt des Noyes; rapport sur les possibilités d'emprunt et décision éventuelle d'ouverture de chantiers; réponse concernant l'initiative du Parc jurassien de la Combe-Grève.

BOÉCOURT: Un camion fonce à 120 km/h. dans un verger. — Hier, à 17 h. 45, un camion français chargé de six tonnes de fer descendait la route de la Caquerelle, lorsque le frein-moteur s'arrêta de fonctionner. Malgré les efforts du chauffeur et de son aide qui utilisèrent le frein à main, le camion entra dans Boécourt à 120 km/h. Pour éviter une catas-

trophe, le chauffeur entra dans le verger de la cure, où, après avoir heurté deux murs et un arbre, son véhicule s'immobilisa, mais il était complètement détruit. La chance heureusement était avec les deux hommes qui n'ont pas été blessés.

NOUVELLES INONDATIONS EN AJOIE.

— Un violent orage s'est déclaré mardi après midi, vers 14 h., en Ajoie, au-dessus des villages de Cornol et de Fregiécourt. Comme la semaine dernière, la route reliant ces deux villages a été coupée par les inondations sur plusieurs centaines de mètres. A Cornol comme à Fregiécourt, des caves ont été envahies par les eaux. Les champs étant déjà imprégnés par les pluies précédentes, ils ont l'aspect d'étangs.

CONVOCAION DU PARTI

COURROUX-COURCELON: Assemblée extraordinaire. — Jeudi 25 juin, à 20 h. 15 précise, au Restaurant du Pont, à Courroux. Ordre du jour: 1. Assemblée communale; 2. Divers. Vu l'importance de cette assemblée, nous comptons sur la participation de tous les camarades du parti, hommes et femmes. Invitation aux sympathisants. Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

En Italie, c'est le ridicule Le délire au Brésil

Quelque 20 000 personnes étaient présentes à l'arrivée de l'équipe italienne à l'aérodrome de Fiumicino. Une partie de la foule était heureuse d'accueillir l'équipe pour sa brillante seconde place, tandis que l'autre l'était moins. Beaucoup de « tifosi » traduisaient dans leurs banderoles à la fois l'amertume d'une défaite trop sévère et les polémiques qu'a engendrées la composition de l'équipe pour la « finalissima ». « Rivera tu es grand... River n'y était pas. » C'est d'ailleurs aux cris de « River... River » que la foule a accueilli la délégation italienne. Le nom de celui qu'on considère comme le grand absent de la finale a souvent été prononcé au cours de la conférence de presse organisée à l'aérodrome.

Puis les joueurs italiens ont été reçus par le président de la République italienne qui a remis à tous les joueurs et aux dirigeants de la fédération italienne les insignes de chevalier ou de commandeur de l'Ordre du mérite de la République. Les invités et les journalistes ont applaudi tous les joueurs, réservant, en particulier, une très longue ovation à River, que l'on considère plus que jamais comme le grand absent de la finalissima.

Mais où le retour des Italiens tourne

au ridicule, c'est que certains députés s'en mêlent, en font une affaire politique, continuant ainsi la polémique engagée depuis dimanche contre les dirigeants de l'équipe.

« Le Gouvernement italien est-il au courant de façon détaillée des raisons qui ont conduit l'équipe italienne à la conquête de la deuxième place au championnat du monde et non à la victoire finale? » telle est l'une des questions posées par M. Manco, député du Mouvement social italien (néo-fasciste) dans une interrogation écrite adressée au ministre du Tourisme et du Spectacle, M. G. Lupis. Il demande, en outre, si des mesures vont être prises pour que la direction de l'équipe nationale italienne soit confiée à « des dirigeants réellement capables et experts et qui n'atteignent pas des hauts niveaux de carrière pour des raisons étrangères à leur compétence en matière de football ».

De son côté, un autre député a adressé une interrogation à M. Rumor, président du Conseil, et à M. Lupis, au sujet de l'« affaire River ». Il demande « si les décisions prises au cours du match Italie-Brésil ont été conditionnées par des différends nés entre certains joueurs et des dirigeants de l'équipe nationale italienne, et com-

ment se justifie la présence et quelle a été la nature de l'intervention de certains dirigeants et entraîneurs d'équipes italiennes sur certains joueurs de l'équipe nationale ».

HEUTSCHI AUX Y.-B. ?

Franz Heutschi quitte le F.C. Servette. Les dirigeants genevois, après avoir laissé partir Hasanagic à La Chaux-de-Fonds sont d'accord de libérer Heutschi.

Ce dernier, venu il y a deux ans à Genève du Concordia Bâle voudrait bien jouer aux Young-Boys qui l'ont contacté. Mais Lucerne et Bâle sont maintenant intéressés à lui et font de la surenchère. Où jouera Heutschi? On le saura dans quelques jours.

● Zurich a remporté le premier match de sa tournée autour du monde. A Téhéran, devant 12 000 spectateurs, les vainqueurs de la coupe de Suisse ont battu l'un des meilleurs clubs iraniens, le F.C. Taj, par 1 à 0. Fritz Kunzli a marqué l'unique but de la rencontre.

L'équipe du Brésil est arrivée à Brasilia, venant de Mexico. Des milliers de personnes, qui s'étaient rassemblées à l'aéroport depuis les premières heures de la journée pour accueillir leurs idoles, ont complètement débordé les soldats de l'armée de l'air qui assuraient le service d'ordre et ont envahi la piste dès que l'avion a arrêté ses moteurs.

C'est le directeur technique de l'équipe qui est apparu le premier en haut de la passerelle, immédiatement suivi par le capitaine de l'équipe Carlos Alberto, qui brandissait la coupe Jules Rimet. Ensuite sont apparus les autres membres de l'équipe, Brito, Felix, Piazza, Jairzinho, Gerson Antonio, et, enfin, Pelé.

Devant les milliers de personnes qui avaient complètement envahi la piste, malgré les efforts de la troupe pour les en empêcher, Pelé a répondu aux questions des reporters des chaînes de radio locales. « Jamais je ne me suis senti aussi heureux qu'aujourd'hui où je rentre dans mon pays en triple champion du monde et où nous détenons définitivement la coupe Jules Rimet », a-t-il notamment déclaré.

Finalement, grâce à la protection des soldats, les joueurs et les dirigeants brésiliens ont réussi à franchir la marée humaine qui entourait l'avion

et à gagner les voitures qui doivent les conduire au palais présidentiel où ils étaient attendus.

Précédé par des motocyclistes de l'armée, le cortège des voitures découvertes à bord desquelles les joueurs et leurs dirigeants avaient pris place, s'est dirigé lentement vers le Palais Planalto, au milieu des applaudissements et des cris de joie de la population.

Dans les rues de la capitale, une foule immense a salué les héros. Les fenêtres des immeubles étaient occupées par de véritables grappes humaines, tandis que les immeubles eux-mêmes étaient décorés de drapeaux aux couleurs du Brésil et des principaux clubs brésiliens.

LE CHAMPIONNAT ACFA A LA CHAUX-DE-FONDS VERS LES FINALES

Bientôt les champions de groupes seront connus. En effet, il ne reste plus que quelques matches au calendrier, plus les rencontres renvoyées pour cause de mauvais temps. Nous donnons ci-dessous la situation au vendredi 19 juin, ainsi que le calendrier de la suite des opérations:

Groupe 1 (sociétés)		
Matches	Points	
Les Graviers	5	8
Montagnards	4	5
Beau-Site	4	5
Espagnol	5	4
L'Equipe	5	3
Ski-Club	5	1
Groupe 2 (sociétés)		
Amis de la Ronde	5	8
Commerçants	3	4
Bar Léo	5	4
Les Forges	4	3
Ecoles	3	3
Cheminots	4	2
Groupe 3 (fabriques)		
Typoffset-Coop	6	10
Vouvard	4	8
Portescap	5	7
National Ressorts	6	5
Services industriels	5	3
Alduc	4	2
Universo	6	1
Groupe 4 (fabriques)		
Movado	5	9
Schwager	5	8
Ducommun	4	6
Paci	5	6
Travaux publics	5	3
Rotary	5	1
Migros	5	1
Groupe 5 (fabriques)		
Technicum	6	10
Méroz « pierres »	6	8
PTT	3	4
Flèches	6	4
Danys Bar	3	4
BCN	4	2
Cassina	4	0

Université populaire jurassienne Stages 1970

1. A la recherche de la nature

Biologie des eaux, avec MM. Bouvier et Verneaux, professeurs. 16, 17 et 18 juillet. Rendez-vous à Bonfol le 16 juillet, à 10 h.

2. L'art

A la découverte de la créativité, avec M. Grosjean, peintre, professeur. 20, 21 et 22 juillet, à l'Ecole normale de Delémont. Rendez-vous le 20 juillet, à 9 h.

Déjà d'inscription: 8 juillet, en versant Fr. 70.— (Fr. 40.— pour étudiants et apprentis) au CCP 25-5081 U.P. jurassienne, stages, Porrentruy, avec indication du numéro du stage.

Renseignements complémentaires: M. J.-M. Mœckli, Porrentruy, tél. (066) 6 20 80.



Ville de La Chaux-de-Fonds Services industriels

Les Services industriels cherchent à engager au plus vite pour l'entretien et l'extension des réseaux eau et gaz:

appareilleurs et un ouvrier

en possession du permis poids lourds, qui sera chargé des transports et occupé dans les installations en gare, au dépotage des citernes d'hydrocarbures.

Salaire selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Les offres doivent être adressées jusqu'au 6 juillet 1970 à la direction des Services Industriels, case postale, 2301, La Chaux-de-Fonds.

BRADERIE BIENNOISE

26, 27 et 28 juin 1970

Dimanche après midi

GRAND CORSO FLEURI Majorettes de Mulhouse



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel

Tél. (038) 5 49 92

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

22 juin 1970

Naissance

Grossenbacher Stéphane, fils de Francis-Willy, agriculteur, et de Jacqueline-Andrée née Fuchs.

Promesse de mariage

Léchenne Henri-Joseph-Justin, employé de commerce, et Guirir Catherine-Michèle.

Mariages

Streit Jean-Jacques, comptable, et Vauclair Jacqueline.
Wältli Claude-Jean, comptable, et Favre Catherine-Elisabeth.

Décès

Maire née Perronoud Nathalie-Violette, ménagère, née le 23 octobre 1911, épouse de Fritz-Albert (Brot-Dessus, NE).
Jeanneret Henri-Eugène, graveur, né le 28 juillet 1896, époux de Marguerite née Kramer (Charrière 26).
Hertig Charles-Georges, commis postal, né le 21 décembre 1889, époux d'Alice-Cécile née Pignat (Léopold-Robert 138).

NOUVELLE DÉFAITE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Rien ne va plus au sein du Handball-Club La Chaux-de-Fonds, pourrait-on dire. Il est vrai que le championnat d'été qui se déroule actuellement est beaucoup moins important que le championnat en salle. Mais, hier soir, le HBC La Chaux-de-Fonds a subi une nouvelle défaite face à Granges, 20 à 13.

CONVOICATIONS DU PARTI

Voir en deuxième page, exceptionnellement

adc

Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds

cherche

pour répondre aux nombreuses demandes de location

- chalets
- appartements

en ville ou aux environs.

Si vous êtes intéressé à louer temporairement votre chalet ou votre appartement, demandez un formulaire d'inscription ou téléphonez à:

ADC, avenue Léopold-Robert 84, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 36 10.



cherche

employé de bureau

capable d'assumer des responsabilités dans un service commercial.

Faire offres à l'Entrepôt régional Coop, Service du personnel, Commerce 100, La Chaux-de-Fonds, ou prendre rendez-vous au 3 51 51.



ROMAN D'OSCAR HUGUENIN

— Ne regrette plus tes portraits, ni la demoiselle: bonté surpasse beauté!

— Vous savez? balbutia le jeune homme en regardant son père d'un air troublé et confus. Et ma mère?

— Je sais tout! répondit Daniel Jacot avec dignité; mais ta mère, il vaut mieux qu'elle ne sache jamais de qui tu t'étais amouraché.

Le père et le fils se serrèrent la main silencieusement et rentrèrent au logis.

IX

MADAME L'ANCIENNE SE DÉTEND, CE QUI PROFITE À TOUTE LA MAISON

Le souper ne fut pas gai. L'ancien s'attendait à un orage domestique, rentrait la tête dans les épaules et ne hasardait pas un mot, dans la crainte de mettre involontairement le feu aux poudres. Henri, suivant son ordinaire, dépêcha son souper en quelques minutes, sans plus parler que son père, puis s'en fut « gouverner » le bétail et traire. Quant à M^{me} l'ancienne, elle garda tout le temps une contenance très digne, avec une nuance de mélancolie, et ne lâcha pas dix mots. Son mari en fut pour ses frais d'appréhension; cependant, redoutant un tête-à-tête avec sa moitié, il se hâta de rejoindre Henri à l'écurie.

Naturellement il ne devait rien perdre pour

avoir attendu; c'était derrière les rideaux de l'alcôve que M^{me} l'ancienne se proposait de lui dire sa façon de penser sur le cousin Bressel, sur la couardise dont lui, Daniel Jacot, avait fait preuve en n'appuyant pas sa moitié, comme c'est le devoir sacré d'un époux, quand ladite moitié est vilipendée, foulée aux pieds sans vergogne; sur la défection d'Henri, enfin, qui avait passé à l'ennemi au moment le plus critique. Ce dernier point, il semble que l'ancienne Jacot eût dû le traiter directement avec le principal intéressé. Mais vis-à-vis de ce fils droit, loyal et simple que n'avait jamais effleuré la pensée d'aucun calcul bas, d'aucune démarche tortueuse, la mère eût éprouvé une véritable honte à parler ouvertement de ses espérances au sujet de l'héritage du cousin Bressel et des manœuvres auxquelles elle s'était livrée pour s'en assurer la possession.

Mais lui, Daniel Jacot, entendrait tout; elle ne lui ferait grâce de rien! Le pauvre ancien était la tête de Turc sur laquelle elle assénait ses plus terribles coups; une espèce de bouc expiatoire qu'elle chargeait de tous les péchés de la maison et de toutes les avanies qu'elle avait endurées.

Daniel Jacot ne s'en portait pas plus mal; il restait gros et replet, gardait son teint fleuri et ne perdait pas l'appétit. C'était un sage élevé à l'école de la patience, que cet ami de la paix à tout prix.

Donc, ce soir-là, il entendit toute la kyrielle des récriminations de sa moitié. Peut-être m'avancé-je un peu trop en disant qu'il « entendit » tout; car à plus d'une reprise, M^{me} l'an-

cienne, le surprenant en flagrant délit de sommeil, dut lui bourrer les côtes de son poing fermé, pour mettre un terme à ses ronflements intempestifs, et lui rappeler qu'elle daignait lui adresser la parole.

On se demandera peut-être quel résultat pratique M^{me} l'ancienne Jacot attendait du flux de reproches qu'elle infligeait à son époux, en lui rognant une portion de son repos. Pas d'autre que de se décharger le cœur, ou pour parler son langage, de se « dégonfler ». Ce but, elle l'atteignait toujours. Quand elle fut au bout de son rouleau, et qu'il n'y eut plus moyen de sortir sa victime de la profonde et bienfaisante torpeur où la nature compatissante l'avait enfin plongé, M^{me} l'ancienne, reposée et rafraîchie, chercha et trouva à son tour le sommeil.

Elle ne fut cependant pas la dernière à s'endormir dans la maison. Au lieu de se mettre au lit, Henri s'était assis devant sa croisée ouverte. Le coude sur l'appui de la fenêtre, le menton dans la main, il regardait vaguement le ciel étincelant de milliers d'étoiles, et rêvait.

Où s'égarait maintenant les fantaisies de son imagination? Ne songeait-il point encore à ce dernier rêve qu'il avait définitivement enterré sur le Communal, après le récit du cousin Bressel?

Si profond que fût le tombeau qu'il lui avait creusé, pouvait-il empêcher cette figure éblouissante de fraîcheur et de jeunesse, qui durant des mois avait été sa préoccupation de tous les instants, pouvait-il l'empêcher de revenir flotter devant ses yeux et dans son esprit?

(A suivre.)

CHRONIQUE VAUDOISE

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

**AIGLE
À LA RECHERCHE
DU DÉNOMINATEUR**

Il y a quelques jours, le conseiller d'Etat genevois H. Schmitt est venu entretenir les jeunes radicaux aiglons. Il s'est notamment attaché à leur définir le radicalisme.

« Les jeunes refusent les dogmes, a-t-il déclaré selon la « Feuille d'avis du District d'Aigle »; le pragmatisme du Parti radical, le moins dogmatique de tous les partis, peut leur convenir. Le Parti radical est le parti du rassemblement. Il se refuse à toute discrimination sur le plan confessionnel ou social et sa plus grande vertu est la tolérance. Mais sa tâche la plus difficile est de rassembler des gens qui ont des intérêts divergents. Il faut qu'il réussisse à réunir tout le monde, demandant à chacun de penser à l'autre: l'ouvrir aux problèmes du patron, le patron à ceux de l'ouvrier, le citadin aux problèmes du paysan, le paysan à ceux du citadin, afin de trouver un dénominateur commun. »

Le malheur, hélas! — M. Schmitt a oublié de le dire — c'est que ce dénominateur commun, les radicaux semblent condamner à le rechercher éternellement, car il est à peu près aussi difficile de concilier les intérêts divergents des radicaux que de résoudre le problème de la quadrature du cercle ou de déterminer le sexe des anges.

**LA TOUR-DE-PEILZ
TRISTE RECORD**

La Tour-de-Peilz possède un ruisseau qui pourrait être char-

mant: la Maladaire. Malheureusement, il est si sali par les égouts que M^{me} Bercher-Golaz a déclaré, lors de la dernière séance du Conseil communal, qu'il était « considéré par les milieux compétents comme le cours d'eau le plus pollué du canton ». Triste record! et d'autant plus fâcheux que la Maladaire, M^{me} Bercher l'a souligné, débouche dans le Léman à quelques mètres d'une plage très fréquentée.

Le municipal responsable a déclaré que le problème serait résolu dès l'année prochaine. On peut s'en réjouir, tout en remarquant, une fois encore, tout ce que la pollution coûte à la communauté — aussi bien matériellement que sur le plan sanitaire, esthétique, moral — alors que, très souvent, ce ne sont que quelques-uns de ses membres qui en sont responsables.

**VEVEY
FOUTAISE?**

Une intéressante polémique a opposé le « Pays vaudois », organe du PAI, à la Commission de classification du syndicat d'autoroute N° 20, qui applique strictement le droit foncier. Comme nous l'avons déjà écrit, il s'agissait de l'estimation des terrains.

« Les rédacteurs, déclare la commission, nous reprochent de travailler sur des bases équivoques en donnant aux terrains des valeurs vénales et non de rendement agricole et, d'une manière générale, en ne tenant pas compte des seuls critères du rendement agricole ou viticole. »

» Nous affirmons qu'il y a équi-

voque quand on taxe 1 fr. des terrains qui en valent 10.—; et qu'il y a équivoque quand on ne tient pas compte des réalités existantes et de l'évolution qui se manifeste clairement dans un territoire. »

A quoi, M. F. de la C. rétorque: « Pour le Service des améliorations foncières, la valeur de terrain à bâtir est la seule réalité dans tout le périmètre de nos syndicats imposés par l'autoroute. »

» Il constate dans toute la région une évolution vers une extrême dispersion des constructions. Il la favorise en aménageant chemins et parcelles en vue des lotissements souhaités par la plupart des propriétaires, en coupant en morceaux de belles parcelles agricoles, en ignorant les efforts des urbanistes. »

» S'il a raison, alors tout le travail de l'Office de l'urbanisme est une vaste foutaise.

» Il faudra pourtant choisir avant qu'il ne soit trop tard.

» Certains nous assurent qu'en pratique on parvient à concilier les deux thèses.

» Ce que nous voyons tout au long de l'autoroute du Léman prouve, hélas, le contraire. »

L'accusation est grave. Elle ne semble pourtant pas tout à fait dénuée de fondement. Notre peuple, hélas, a le droit foncier que sa majorité a voulu et ce droit foncier est, dans bien des domaines, plus que mauvais! Ce n'est d'ailleurs pas une raison pour abandonner la partie et le « Pays vaudois » n'a pas tellement tort de revenir à la charge, même si ses attaques ne sont peut-être pas très bien dirigées.

VÉBÉ.

La parole est à la Jeunesse socialiste vaudoise

Appui à l'initiative sur le droit au logement

Le Comité directeur de la JSV s'est réuni récemment à Lausanne afin d'examiner les nouvelles perspectives politiques créées par le rejet de l'initiative Schwarzenbach et par le regain d'intérêt pour la vie politique que cette votation a provoqué au sein de la population vaudoise.

Aux yeux des jeunes socialistes, il est ainsi démontré que l'abstentionnisme dont font preuve bien souvent nos concitoyens est en grande partie provoqué par le peu d'intérêt présenté par les questions qui furent posées aux électeurs lors de précédents référendums.

Il ressort également de la campagne qui précéda cette votation que de nombreux problèmes sur lesquels la gauche se bat depuis de longues années, tels que le problème du logement ou celui de la sécurité sociale rencontrent un profond écho dans la masse de la population. Après la grande peur que Schwarzenbach a suscitée dans le patronat et les milieux libéraux, on a aujourd'hui l'impression que la bourgeoisie et les partis de droite découvrent tout à coup qu'il existe de graves problèmes sociaux dans notre pays.

De l'analyse que la jeunesse socialiste vaudoise a faite de la situation, il découle que, depuis le 7 juin, nous entrons désormais dans une période de « mouvement », après des années d'immobilisme politique. La gauche doit profiter de la fluidité actuelle afin de réaliser enfin l'effort d'imagination nécessaire pour proposer des

solutions qui constitueraient véritablement une alternative socialiste à la politique actuelle du gouvernement, ceci d'autant plus que cet effort de renouvellement apparaît aux yeux des jeunes socialistes comme le seul moyen de restaurer un climat de dialogue et de confiance entre les partis politiques de gauche et leur « base ».

Un fossé s'est en effet creusé petit à petit entre le Parti socialiste et ses électeurs, les résultats du scrutin de dimanche l'ont bien montré. La jeunesse socialiste considère ce hiatus, ce décalage comme un des grands échecs du mouvement socialiste au cours de ces dernières années. Il s'agit maintenant de combler ce fossé par une action énergique et par l'effort d'imagination politique nécessaire. Le Parti socialiste n'est d'ailleurs pas seul en cause; tous ceux qui se situent à gauche sont concernés et d'abord les syndicats, trop dépolitisés dans la Suisse d'aujourd'hui et qui doivent se renouveler de l'intérieur, réapprendre le sens du combat politique.

Mais, parmi les perspectives immédiates, la votation fédérale sur l'initiative pour le droit au logement, qui aura lieu au mois de septembre apparaît comme le but principal de l'action politique de ces prochains mois. La jeunesse socialiste apporte un soutien total à cette initiative et participera dans la mesure du possible, en compagnie des promoteurs de cette initiative, à la campagne qui va bientôt s'ouvrir.

JSV.

Bientôt au Palais de Beaulieu

Deux brillantes soirées chorégraphiques

La Fondation en faveur de l'art chorégraphique à laquelle nous devons déjà de remarquables spectacles, s'est montrée audacieuse, une fois de plus. Les 10 et 11 juillet prochain, le Ballet national hollandais, avec l'orchestre de la Suisse romande, présentera à Beaulieu deux galas dont les célèbres danseurs Margot Fonteyn et Rudolf Nureyev seront les vedettes.

Margot Fonteyn est actuellement l'une des plus réputées artistes de la danse. Sa technique parfaite, sa grande beauté, sa sensibilité musicale, plastique et dramatique, confèrent à ses interprétations une extraordinaire intensité d'expression.

Carrière remarquablement fertile que celle de Rudolf Nureyev, né il y a une trentaine d'années en Sibérie. Ayant quitté l'URSS en 1961, Nureyev fit partie de la troupe du Marquis de Cuevas, passa à l'Académie royale de Londres, se fit connaître aux Etats-Unis, triompha à Covent Garden, fit un tour du monde glorieux avec Margot Fonteyn et d'autres danseurs du Ballet royal. Danseur, metteur en scène, chorégraphe, Nureyev est un artiste complet, abordant avec une égale maîtrise le répertoire classique

et les formes modernes de l'art chorégraphique.

Ces deux danseurs seront entourés d'un corps de ballet de haute qualité: la réputation du Ballet national hollandais est en effet solidement établie.

La soirée du vendredi 10 proposera « Memento », œuvre récente d'après la musique d'Anton Webern où la lumière et les couleurs jouent un rôle important. Puis ce sera « Gisèle » à laquelle Margot Fonteyn et Nureyev donneront un éclat renouvelé.

Le programme de samedi se composera de cinq éléments. « Paquita » et « Le Corsaire » sont des ballets traditionnels assez connus, tandis que « Auréole », musique d'Albinoni, « Jungle », musique électronique de Menk Badings et « Monument pour un Jeune Homme mort », musique électronique de Jan Boerman, reposent sur des conceptions résolument modernes.

Le passage, en exclusivité à Lausanne, du Ballet national hollandais peut être considéré comme un événement de la vie artistique de la Suisse romande. On y viendra certainement de loin.

Géo-H. BLANC.

XV^e FESTIVAL DE LAUSANNE

Merci monsieur Husak...

...d'avoir desserré votre dictature et d'avoir ainsi permis au public lausannois d'admirer le merveilleux Opéra du Théâtre national de Prague. « Rusalka », opéra en trois actes, d'Anton Dvorak, fut d'une qualité rare. La musique fut pleine de grâce, à la fois violente et douce, soit très contrastée où le romantisme du compositeur atteint un point culminant. L'orchestre fut très bon, il était placé sous la direction de Jean-H. Tichy. Les chanteurs furent merveilleux, sauf peut-être la princesse étrangère (Alena Mikova), un peu criarde et le prince (Oldrich Spisar) pas assez incisif. Mais Milada Subrtova fut une Rusalka divine au timbre chaud et sensible, l'Ondin (Eduard Haken), basse, à la voix vibrante et profonde, et la sorcière, mezzo-soprano de grande classe, firent preuve d'un énorme talent. Mais malgré tout ce furent les trois Dryades (Maria Tauerova, Eva Hlobilova et Libuse Marova) à la voix claire, douce et charmante, et au geste gracieux et délicat qui m'emballèrent.

La chorégraphie était, quoique très classique, d'excellente facture, les décors de Josef Svoboda étaient d'une grande qualité technique, et faisaient très wagnérien. Tout était construit à l'aide de projections et les décors étaient ainsi très mouvants et très délicats. Ils contrastèrent avec la mise en scène, qui, elle n'avait vraiment rien d'original.

Le point culminant de cet opéra fut le second acte. La musique aux thèmes lancinants fut sublime, les décors encore plus. En effet, en plus de la toile qui couvrait toute la scène, pour les besoins de la projection, on en avait tendue une seconde derrière, laissant pourtant deux ouvertures. Les acteurs passant par ces portes nous donnèrent l'impression de passer de la seconde à la troisième dimension et vice versa. C'était simple, mais génial.

Un vrai spectacle son et lumière!

Danyl GRIVEL.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Banque Procrédit
1002 Lausanne
rue de Bourg 43
Tél.: 021/23 49 65

X **Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.**

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

A l'eau - z - Anne!

A cause de la fête

La Direction de police communique que, pendant la Fête à Lausanne, soit du vendredi 26, à 6 h., au dimanche 28 juin, à 10 h., la circulation et le stationnement seront interdits dans le secteur de la ville délimité par le périmètre suivant: Rue Centrale - escaliers du pont Bessières - rue Curtat - place de la Cathédrale - rue Cité-Devant - rue de l'Université - place de la Riponne - rue Haldimand - route Bel-Air et Grand-Pont - rue Pépinet.

Les conducteurs de véhicules désirant participer à ces réjouissances populaires sont invités à laisser leurs véhicules dans les parcs périphériques de Lausanne.

Pour les services de livraisons, des dérogations seront accordées aux habitants et aux commerçants riverains dans l'enceinte de la fête.

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision - 2e semaine
Le jeu dangereux des agents secrets où tous les coups sont permis!
LE MIROIR AUX ESPIONS
d'après le best-seller de J. Le Carré
Ch. Jones, R. Richardson, P. Rogers, A. Hopkins, Pia Degermark
Technicolor

Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 17.15, 20.30 18 ans
Clint Eastwood, Lee Van Cleef et Eli Wallach dans
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND
réalisé par le maître du western Sergio Leone! - Panav. et technic.
Parlé français - 3 heures de spectacle

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 7 ans
/ Irrésistible! Venez rire aux éclats avec Louis de Funès dans un film désopilant
NI VU... NI CONNU...
Une cure de folle galeté avec Noëlle Adam, Claude Rich, P. Mondy

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Lino Ventura et Sylva Koscina dans le film fort de Claude Sautet « Les Choses de la Vie »:
L'ARME A GAUCHE
Quelques jours seulement

Bourg Tél. 22 86 22

En franç. 14.30 19.00 21.00 18 ans
En angl. 17.00
Plus de ciné-lunch jusqu'en automne
Le film à voir et à revoir! 8 oscars!
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES
avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra Faveurs susp. à 21.00
Prix: Fr. 4.-, 5.-, 6.-

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
DERNIER JOUR LA PROMESSE
Jacqueline Bisset, Gisèle Pascal, Pierre Zimmer, Jean-François Maurin, Marc Porel Eastmancolor
Mise en scène: Paul Feyder

Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 16 ans
Quatrième et dernière semaine
Quelques jours encore
Catherine Deneuve dans le chef-d'œuvre de Luis Bunuel
TRISTANA
«... est d'ores et déjà un classique du 7e art.»
(Freddy Buache)

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Parlé français - Technicolor
L'histoire de ceux qui sont allés en ENFER... d'où quelques-uns sont revenus - Audie Murphy dans
JE REVIENS DE L'ENFER

Georges V. Tél. 23 43 31

14.00 16.15 18.15 20.15 22.15 16 ans
Première suisse - 6e semaine
Michele Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet
LES CHOSES DE LA VIE
N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir
Faveurs supprimées

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 12 ans
La performance de l'ébouillante Marlène Jobert Philippe Noiret dans un rôle en or!
ALEXANDRE LE BIENHEUREUX
d'Y. Robert, dont on n'oublie pas « La Guerre des Boutons ».
A pleurer de rire! - Eastmancolor

Métropole Tél. 23 62 22

Horaires d'été:
Lundi au vendr.: 14.30, 20.30 16 ans
Sam. et dim.: 14.30, 17.00, 20.30
Sam., nocturne à 23.00
H. Salvador, M. Galabru, J. Le Poulain
Vous éclaterez avec le nouveau roi du rire
ET QU'ÇA SAUTE!
Couleurs - Scope

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.30, 20.30 16 ans
DERNIERS JOURS
Le nouveau Costa-Gavras, le réalisateur de « Z »!
L'AVEU
avec Yves Montand et Simone Signoret
Scénario, adaptation et dialogues de Jorge Semprun Fav. supprimées

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Mariène Jobert dans le film de Guy Casaril
L'ASTRAGALE
Le célèbre roman d'Albertine Sarrazin En couleurs

Corso-Renens Tél. 34 00 35

RELACHE

Dés jeudi:
20.30 18 ans
TONY ROME EST DANGEREUX



VAGUE D'ARRESTATIONS DE JUIFS EN URSS

D'après les informations parvenues dans la communauté juive de Paris, de nombreuses arrestations ont eu lieu ces derniers temps en URSS parmi les citoyens d'origine juive, à la suite de la tentative de détournement d'un avion à Leningrad, le 16 juin. Ainsi, huit personnalités juives ont été arrêtés à Leningrad le jour même de la tentative de détournement. Il s'agit des ingénieurs Vladimir Mogilever, Lasal Kaminsky, Lev Kornblit, Anatole Goldfel, Gilel Butmen ainsi que de l'agronome David Tchernoglaz, de Salomon Dreizner et de Lev Chapiro. Plusieurs de ces personnes avaient adressé, en février dernier, une pétition à l'ONU.

Deux autres juifs soviétiques ont été arrêtés à Tbilissi, en Géorgie. Il s'agit de MM. Abraham Dzhindzhikhasvili et Benyamin Dzhanchvili, également signataires d'une pétition à l'ONU. Des perquisitions ont été effectuées non seulement dans les appartements des personnes arrêtées,

mais également chez des dizaines de juifs soviétiques de Leningrad, de Moscou et de Riga. Les autorités semblaient particulièrement intéressées par toutes les publications en hébreu et en yiddish.

Quant à la tentative de détournement d'avion à Leningrad, on pense dans la communauté juive de Paris qu'il pourrait s'agir d'une provocation dont le but serait de mettre fin à la vague de « contestation » qui s'est développée ces derniers temps parmi les juifs soviétiques et qui s'est exprimée par de nombreuses pétitions adressées à l'ONU et au gouvernement de l'URSS. Enfin, on rappelle que l'affaire du détournement d'avion de Leningrad a un précédent: en effet, en décembre 1963, le poète soviétique Joseph Brodsky tenta de s'enfuir d'URSS avec un ami, à bord d'un avion volé à l'aéroport de Samarcande, en Ouzbékistan. L'opération avait échoué, selon la presse soviétique de l'époque, parce que les réservoirs de l'avion étaient vides.

L'ouverture à l'Est commence à se concrétiser Accord économique germano-polonais

L'Allemagne fédérale et la Pologne ont paraphé mardi le nouvel accord économique et commercial d'une durée de cinq ans, à l'issue de neuf mois de négociations ardues qui se sont terminées en début de journée. L'accord, valable jusqu'à la fin de 1974, porte sur la coopération économique, scientifique et technique entre les deux pays, ainsi que sur leurs échanges commerciaux, a déclaré M. Egon Emmel, chef de la délégation ouest-allemande aux négociations.

En réponse, aux journalistes, il a dit que la question d'un crédit ouest-allemand à la Pologne n'a pas été abordée au cours des conversations qui se sont déroulées pendant deux jours à Varsovie.

La conclusion de l'accord est le couronnement de délicates négociations entamées à Bonn en octobre dernier, mais qui avaient traîné en longueur, s'achoppant sur deux points: les conditions d'un crédit ouest-allemand et les demandes de la Pologne pour la libéralisation du commerce entre les deux pays.

Le professeur Schiller, ministre ouest-allemand de l'Economie, a déclaré que cet accord était un « événement heureux », ajoutant que l'amélioration du climat politique général entre les deux pays avait joué un rôle important dans la réussite des négociations.

Situation tendue en Equateur

La situation en Equateur est toujours tendue. Après des troubles estudiantins qui ont duré deux semaines, et des frottements incessants avec le Parlement, le président Velasco, âgé de 77 ans, a pris des mesures spéciales et a assumé les pouvoirs dictatoriaux, prononçant la dissolution du Congrès et de la Cour suprême et envoyant les troupes dans les universités de Quito et de Guayaquil.

Dans un discours à la nation, diffusé par Radio-Quito, le président Velasco Ibarra, qui a été renversé trois fois par l'armée au cours de sa présidence depuis 1934, a déclaré qu'il avait pris le pouvoir suprême de la République parce qu'il est « nécessaire de sauver le pays de la situation dans laquelle il se trouve actuellement ». Il a également déclaré que la Constitution du pays serait soumise à une consultation populaire. Alors que les troupes et la police pénétraient

dans les universités pour disperser les manifestants, le président Velasco a déclaré que les organisations d'étudiants étaient sous contrôle communiste et que « ces communistes séditionnaires » seraient sévèrement punis à l'avenir.

Selon les dernières mesures dictatoriales, Velasco a promulgué des décrets, interdisant à tous les habitants de quitter le pays. D'autre part le contrôle des devises a été introduit. La Banque Centrale assume le contrôle de toutes les autres banques, et la vente de dollars est interdite pour éviter une fuite des capitaux hors du pays.

Plusieurs universités en Equateur sont fermées et surveillées par des soldats en armes. Les manifestations sont interdites. Dans diverses villes, une vague d'arrestations s'est produite contre des éléments hostiles à l'Etat.

Suisse: hécatombe de cyclomotoristes

■ ÉCRASÉ PAR UN POIDS Lourd A AIGLE. — M. Nazareno Manganello, 68 ans, domicilié à Roche, circulait à cyclomoteur d'Aigle à son domicile, mardi après midi, quand pour une cause inconnue il fit un écart sur la chaussée, près d'Yverne, au moment où il était dépassé par un train routier. Tombant sur la route, il fut écrasé par une roue de la remorque. Grièvement blessé, il devait succomber durant son transport à l'Hôpital d'Aigle.

■ ACCIDENT MORTEL D'UN CYCLOMOTORISTE, À GENÈVE. — Un cyclomotoriste, M. H. Charvet, 45 ans, plâtrier, roulait, mardi matin, à la rue de Lyon, à Genève, lorsque, ayant dû se porter sur la gauche de la chaussée, il toucha une voiture, fut déséquilibré et fit une chute. Il a été écrasé par un véhicule venant en sens inverse et tué sur le coup.

■ COLLISION FATALE À UN NYONNAIS. — Un conducteur vaudois, roulant au volant d'une camionnette, a connu une fin tragique, mardi, en Valais. La victime a été tuée lors d'une collision survenue avec un camion, sur la route Vouvry-Collombey. Il s'agit de M. Albert Rusterholz, âgé de 67 ans, de Nyon.

■ CYCLOMOTORISTE TUÉE A NEUCHÂTEL. — Un train routier bernois qui dépassait mardi soir une cycliste motorisée roulant dans le même sens, à l'entrée ouest de Neuchâtel, a écrasé la jeune fille qui avait perdu la maîtrise de son véhicule au moment du dépassement. La malheureuse fut grièvement blessée qu'elle succomba peu après à l'hôpital où elle avait été transportée. Il s'agit d'une jeune employée de bureau, M^{lle} Elisabeth Lorini, âgée de 25 ans, et domiciliée à Neuchâtel.

■ UN HÉLICOPTÈRE S'ÉCRASE EN VALAIS. — En transportant du matériel nécessaire à la construction de baraquements militaires dans le Binntal, un hélicoptère d'armée parti de Kaegiswil près de Sarnen s'est écrasé au sol. Le pilote seul à bord a trouvé la mort dans l'accident. Il s'agit de M. Robert Ackermann, domicilié à Lucerne. L'accident s'est produit à quelque 2000 m. d'altitude, au lieu dit Mittlenberg, à trois heures de marche de Binn. Les experts militaires se sont rendus sur place sitôt l'accident connu, soit peu après 15 h., pour tenter d'en établir les causes.

Le suffrage féminin? Simple question d'équité!

A l'unanimité, le Conseil national a approuvé la proposition du Conseil fédéral d'accorder le droit de vote aux femmes en modifiant l'article 74 de la Constitution, qui dira: « Les Suisses et les Suissesses ont les mêmes droits et les mêmes devoirs en matière d'élections et de votations fédérales. » Le Conseil des Etats se prononcera en automne et la votation populaire (masculine) pourrait avoir lieu en février ou en mars 1971, de sorte qu'il n'est pas impossible que les femmes puissent participer aux élections générales de l'automne 1971.

Ce fut un long débat, dont l'utilité n'apparut pas toujours avec évidence. Les opinions étaient faites: les interventions, trop nombreuses, s'adressaient à des convertis. Dans ces conditions, on a plutôt créé de l'énergie tant au Parlement que dans l'opinion publique. Inversement, il faut comprendre le désir de certains convertis de la dernière heure de proclamer, du haut de la tribune du Conseil national, leur nouveau credo. Aussi, l'intervention de René Felber, porte-parole du groupe socialiste, fut d'autant plus remarquable par sa pertinence et sa sobriété. Ecoutons-le:

L'équité, tout simplement, dit R. Felber

Au moment où nous reprenons la discussion à propos de l'institution du suffrage féminin sur le plan fédéral, dit R. Felber, il me paraît essentiel de préciser que nous n'avons pas à tenter ici l'analyse de nos sentiments, ni à déterminer ce qui est féministe dans nos propos ou ce qui pourrait, au contraire, sembler misogynne. Ce qui nous guide dans nos interventions, ce qui détermine chacun d'entre nous et a permis une décision très claire de la commission du Conseil national, c'est d'abord une recherche de l'équité, de la justice et de l'évidence. Il y a bien aussi la volonté de repousser une forme archaïque et restrictive de nos droits constitutionnels.

Une revendication socialiste vieille de plus de 50 ans

En vous recommandant d'accepter ce projet, poursuit le maire du Locle, nous ne faisons que suivre à

un postulat de notre parti, postulat âgé de plusieurs décennies déjà.

Le suffrage féminin constituait le second point du programme du Comité d'Olten, en 1918; nous sommes donc réjouis de constater que les propos considérés comme très séditionnaires par la majorité d'alors trouvent aujourd'hui un accueil très favorable dans tous les groupes politiques de notre pays.

En décembre 1918, le conseiller national socialiste Greulich déposait une motion demandant l'institution du suffrage féminin.

Ce principe posé, les socialistes n'ont cessé de le défendre dans toute la mesure de leurs moyens, dans les communes, les cantons et sur le plan fédéral. Seuls d'abord, puis avec bon nombre d'entre vous, ils se sont heurtés souvent à des échecs.

Notre groupe se réjouit donc particulièrement des propositions qui vous sont faites et tient à remercier le Conseil fédéral d'avoir scrupuleusement respecté les engagements qu'il prenait devant notre conseil au moment de la discussion relative à la Convention européenne des droits de l'homme.

L'exemple d'un canton romand

Le groupe socialiste, enchaîna l'orateur, en accord d'ailleurs avec les groupes représentés au sein de la commission et même certainement avec tous ceux qui composent cette assemblée, appuiera vigoureusement la campagne qui précédera la votation populaire. Nous sommes persuadés que le résultat de cette consultation sera positif et que nous verrons ainsi s'effacer une des réserves les plus lourdes qui refusaient la ratifi-

cation par notre pays de la Convention européenne des droits de l'homme.

Député du canton de Neuchâtel qui célébrait l'année dernière le dixième anniversaire de l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal, je suis bien obligé d'avouer que le vote qui suivra ce débat, bien que tardif, ne m'apparaît pas comme devant susciter une crise de conscience parmi les membres de cette assemblée, tellement il semble évident que nous allons supprimer un anachronisme comme l'ont fait déjà plusieurs cantons.

De plus, il faut bien constater qu'aucun bouleversement politique n'a suivi l'introduction du suffrage féminin dans les cantons, ce qui tendrait à prouver l'existence d'une osmose politique entre les sexes.

La promotion de la femme

En conclusion, notre ami Felber affirma:

Ce qui force notre optimisme, c'est l'évolution générale du statut de la femme dans notre société. Si l'égalité des droits politiques ne lui a pas encore été reconnue, la promotion de la femme dans les domaines sociaux et économiques devient de plus en plus une réalité, peut-être tout simplement d'ailleurs parce que notre économie ne peut plus s'offrir le luxe d'ignorer un groupe si important, capable de lui prêter un renfort certain à tous les échelons de la hiérarchie. Les femmes elles-mêmes ont conquis certaines positions grâce à leur courageuse persévérance. Il me paraît particulièrement important de souligner que la position de la femme dans la famille a évolué de manière telle que de plus en plus souvent, l'épouse et la mère est immédiatement responsable, avec son mari, de la vie de cette cellule de la société. C'est là, me semble-t-il, un des gages les plus sûrs de l'accueil favorable que l'électorat suisse réservera à la modification constitutionnelle que nous discutons.

JEAN RIESEN.

EN QUELQUES LIGNES

● **LONDRES.** — M. Melvin Laird, secrétaire d'Etat américain à la Défense est arrivé mardi, à Londres, venant de Madrid, pour inspecter les bases militaires américaines en Grande-Bretagne et prendre contact avec le nouveau Gouvernement britannique.

● **LA HAYE.** — Le deuxième congrès mondial de l'alimentation organisé par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) a terminé mardi la première phase de ses travaux qui a duré une semaine et a consisté en une étude très approfondie des grands problèmes mondiaux.

M. Scheel réélu



M. Walter Scheel a été réélu mardi président du Parti libéral (FDP). Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères était seul candidat. Sur les 384 délégués, 298 ont voté pour lui. 64 se sont prononcés contre sa réélection. 14 délégués se sont abstenus et 8 bulletins ont été nuls. Lors du dernier congrès FDP à Fribourg, il y a deux ans et demi, M. Scheel avait été élu à une majorité plus forte: il avait en effet obtenu 216 voix sur 251 votants; 8 délégués seulement avaient alors voté contre lui.

● **COPENHAGUE.** — M. Anton Vasek, ambassadeur de Tchécoslovaquie au Danemark, a demandé à bénéficier du droit d'asile pour lui et sa famille, parce qu'il ne voulait pas rentrer en Tchécoslovaquie alors que le gouvernement de Prague l'avait rappelé.

● **ROME.** — Selon des milieux bien informés, on apprend que les trois plus importantes centrales syndicales italiennes ont décidé de lancer un ordre de grève générale pour le 7 juillet.

● **JÉRUSALEM.** — Des pilotes soviétiques, basés en Egypte, participent à des opérations aériennes, et non plus seulement à des vols d'entraînement, a déclaré mardi le général Dayan, ministre israélien de la Défense.

● **PARIS.** — Hans-Peter Tschudi, président de la Confédération suisse est arrivé mardi, à 22 h. 45, à Paris, pour une visite de trois jours. H.-P. Tschudi sera reçu mercredi par le président de la République française, M. Pompidou. Il assistera aux travaux de la conférence des ministres européens de la science, qui se tient cette semaine au siège de l'Unesco à Paris.

● **TOKYO.** — Cinquante-six personnes ont été blessées et 280 étudiants ont été arrêtés au Japon, au cours des incidents provoqués par les manifestations hostiles au renouvellement du traité de sécurité nippo-américain, qui ont rassemblé dans les diverses villes du pays plus d'un million de personnes.

● **BONN.** — Gustave Heinemann, président de la République fédérale d'Allemagne, a été invité par M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, en visite officielle en Roumanie. L'invitation a été remise par M. Maurer, premier ministre roumain, en séjour à Bonn. G. Heinemann a accepté. Toutefois la date de la visite n'a pas encore été fixée. Le président de la République fédérale d'Allemagne est arrivé hier à Stockholm, pour une visite officielle de deux jours sur l'invitation du roi Gustave-Adolphe, suivie d'un séjour de deux jours sur l'invitation du Gouvernement suédois. C'est la première fois qu'un chef d'Etat allemand effectue un voyage officiel en Suède.

● **BELGRADE.** — Une « action vigoureuse » sera entreprise pour « porter les relations économiques entre la France et la Yougoslavie au niveau des relations politiques, qui se caractérisent par une très large convergence de vues sur les principaux problèmes de notre temps » indique notamment le communiqué commun, publié mardi, à l'issue de la visite officielle en Yougoslavie que vient de faire M. Giscard d'Estaing, ministre français des Finances.

● **GAZA.** — Vingt lycéens arabes, membres d'un groupe de commando, ont été condamnés à des peines de prison allant de huit ans à la réclusion à vie par un Tribunal militaire israélien, mardi, à Gaza.

Prague: Cernik démissionne

M. Oldrich Cernik, président du Comité d'Etat pour la technique et les investissements, a démissionné, mardi, de son poste, annonce l'agence de presse CTK.

L'agence précise que le président Svoboda a accepté cette démission, et a nommé M. Ladislav Supka nouveau président.

Heath complète son équipe

Le nouveau cabinet britannique s'est officiellement réuni pour la première fois mardi matin au 10, Downing Street, sous la présidence de M. Heath.

L'une des principales questions qui ont été évoquées au cours de la réunion a été celle de la présentation éventuelle d'un budget d'automne, destiné à permettre l'application rapide des nouvelles mesures économiques et fiscales du gouvernement.

M. Heath a annoncé la nomination de 21 membres du gouvernement en sus des 18 membres constituant le nouveau cabinet conservateur.

Parmi les nouveaux élus figurent quatre ministres, quatre conseillers juridiques de la couronne, trois ministres du Trésor et neuf ministres d'Etat. Il n'y a pas eu de nomination de ministre des postes et télécommunications, ce qui pourrait signifier que la responsabilité des postes sera confiée à une administration gérante, plutôt qu'à une direction politique.